

27 nov 2014 -15:50

Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 27 novembre 2014 au 16, rue de la Loi, sous la présidence du Premier ministre Charles Michel.

Lors de la conférence de presse qui a suivi le Conseil des ministres, le Premier ministre a détaillé les mesures contenues dans l'avant-projet de loi-programme approuvé ce matin (voir communiqué de presse). Charles Michel a annoncé par ailleurs que cette loi-programme exécute l'accord de gouvernement, qui contient des mesures sociales et économiques délicates tout en réalisant l'assainissement financier et budgétaire.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

27 nov 2014 -15:41

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Dispenses de service pour l'année 2015

Sur proposition du ministre chargé de la Fonction publique Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire relatif aux dispenses de service accordées en 2015 au personnel des services de la fonction publique administrative fédérale.

Comme les jours fériés de Nouvel An (1er janvier), de l'Ascension (14 mai) et de la Fête nationale (21 juillet) tombent un mardi ou un jeudi, il est octroyé à tous les membres du personnel un jour de dispense de service les vendredis 2 janvier et 15 mai ainsi que le lundi 20 juillet 2015.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>

27 nov 2014 -15:41

Appartient à [Conseil des ministres du 27 novembre 2014](#)

Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne

Le Conseil des ministres a mandaté la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Elke Sleurs pour défendre la position belge lors du Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA) du 2 décembre 2014 à Luxembourg.

La secrétaire d'Etat y sera notamment chargée de prendre les engagements juridiques internationaux nécessaires à la poursuite ou au démarrage des programmes de l'ESA et à la participation de la Belgique à ces programmes, et ce en accord avec la programmation budgétaire 2015-2019.

Le Conseil ministériel de l'ESA du 2 décembre doit permettre aux Etats membres :

- de s'engager sur le développement d'un lanceur de nouvelle génération et sur l'évolution du lanceur Vega
- de contribuer à la couverture des frais d'exploitation de la station spatiale internationale pour la période 2015-2017
- de participer, le cas échéant, aux programmes de l'ESA qui ne sont pas totalement souscrits ou qui nécessitent des souscriptions supplémentaires
- de définir les grands axes de l'évolution de l'ESA dans un contexte mondial et européen en mutation

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030
1000 Bruxelles
Belgique

27 nov 2014 -15:41

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Contingent de l'armée pour l'année 2015

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi fixant le contingent de l'armée pour l'année 2015.

Le contingent de l'armée sera limité à 31 809 militaires. Il s'agit du nombre maximum de militaires qui peuvent être sous les armes un même jour de l'année 2015. Il se subdivise comme suit :

- maximum 30 614 militaires du cadre actif et élèves, comptés dans l'enveloppe en personnel militaire
- maximum 495 militaires du cadre actif comptés hors de l'enveloppe en personnel militaire précitée
- maximum 700 militaires du cadre de réserve qui peuvent être rappelés sous les armes

La Constitution prescrit que le contingent de l'armée doit être fixé chaque année.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>

27 nov 2014 -15:41

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Marché public pour la livraison de carburant diesel à la Défense

Le Conseil des ministres a autorisé le ministre de la Défense Steven Vandeput à lancer une procédure de marché public pour l'acquisition de carburant diesel dans les stations et dépôts de la Défense.

Ce marché pluriannuel (2015-2018) concerne l'achat et la livraison de carburant diesel de qualité hiver sans biocarburant, indispensable à l'exécution des missions de la Défense ainsi que pour la fourniture aux tiers. Le besoin est estimé à 9000 m³ par an.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>

27 nov 2014 -15:41

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Rente de monopole de la Loterie nationale pour 2014

Sur proposition du ministre du Budget chargé de la Loterie nationale Hervé Jamar, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe le montant de la rente de monopole pour l'année 2014.

La rente de monopole, dont la Loterie nationale est redevable au budget de l'Etat, est fixée à 135 millions d'euros pour l'année 2014, précompte mobilier compris. Cette rente doit être payée dans le courant du mois de décembre de l'exercice pour lequel elle est due.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget,
chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>

27 nov 2014 -15:42

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Financement 2014 du Centre fédéral d'expertise des soins de santé à charge de l'Inami

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe le montant à charge des frais d'administration de l'Inami, destiné au financement du Centre fédéral d'expertise des soins de santé en 2014.

Le montant est fixé à 7 076 744 euros. Le projet a reçu un avis favorable du Conseil général de l'Inami.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>

27 nov 2014 -15:42

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Financement du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante pour 2015

Sur proposition du ministre des Indépendants Willy Borsus, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe le montant du financement, pour l'année 2015, du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, à charge de la gestion financière globale du statut social des travailleurs indépendants.

Tenant compte du nombre de travailleurs indépendants atteints d'asbestose pris en charge par le Fonds amiante (actuellement treize), le projet fixe le montant de ce financement par l'Inasti à 87.446 euros pour 2015.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale

Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1

1060 Bruxelles

Belgique

<http://www.borsus.belgium.be>

27 nov 2014 -15:42

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Marchés publics : achat d'ambulances et de tenues d'intervention incendie

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé deux dossiers concernant des marchés publics.

Il s'agit des dossiers suivants :

- le lancement d'un marché public pluriannuel d'une durée de 4 ans relatif à l'achat de 24 ambulances pour divers services de secours
- l'attribution d'un marché public pluriannuel d'une durée de 4 ans relatif à la fourniture de 4000 tenues d'intervention par an, destinées aux services d'incendie pour le compte de divers services publics

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>

27 nov 2014 -15:42

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Alignement progressif des pensions minimales des indépendants sur celles des salariés

Sur proposition du ministre des Indépendants Willy Borsus et du ministre des Pensions Daniel Bacquelaine, le Conseil des ministres a pris acte du projet d'arrêté royal qui vise à poursuivre l'alignement progressif des pensions minimales des travailleurs indépendants sur celles des travailleurs salariés, conformément à l'accord de gouvernement.

Le projet prévoit une première augmentation de la pension minimale des travailleurs indépendants au 1er avril 2015, de 10 euros au taux isolé et de 7,17 au taux survie. Les pensions minimales sont ainsi portées à 1.071 euros au taux isolé et à 1.068,17 euros au taux survie.

L'égalisation complète des pensions minimales des indépendants sur celles des salariés est prévue pour le 1er août 2016.

Le Conseil des ministres a chargé le ministre des Indépendants et des PME de présenter un projet d'arrêté royal au Conseil des ministres au début de l'année 2015.

Projet d'arrêté royal modifiant l'article 131bis, § 1er septies, de la loi du 15 mai 1984 portant mesures d'harmonisation dans les régimes de pensions

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://www.borsus.belgium.be>

Daniel Bacquelaine, ministre des Pensions
Egmont 1
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 38 55
<https://www.bacquelaine.belgium.be>

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@bacquelaine.fed.be

27 nov 2014 -15:42

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Avant-projet de loi-programme - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture l'avant-projet de loi-programme.

Les principales mesures sont détaillées dans le document ci-joint.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

27 nov 2014 -15:41

Appartient à Conseil des ministres du 27 novembre 2014

Prolongation du mandat du président du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel qui vise à prolonger le mandat du président du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

Le mandat de M. Dirk Cuypers est prolongé de 6 mois, jusqu'au 31 mai 2015.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>